

# Hacker le salariat

## et pirater l'entreprise !

Ce sont les propositions politiques opérées par **Coopaname** pour répondre aux crises du travail, mais aussi aux crises sociales, écologiques et démocratiques. Ces propositions ne sont pas utopiques. Elles sont travaillées dans l'adversité, depuis 2003, par quelques centaines de coopérateur-ices. Et demain, par quelques milliers.

# Dépasser l'alternative

## entre le salariat subordonné et l'autoentrepreneuriat précarisé

Car combien sommes-nous – aujourd'hui freelances, intermittents-es, salarié-es épuisés-es ou en reconversion, saisonniers, intérimaires – naviguant dans les nouvelles zones grises de l'emploi, à **chercher plus de liberté au travail**? Ne sommes-nous pas des milliers – des millions? – à vouloir imaginer nos journées plus librement, à vouloir combiner des activités très diverses, à vouloir travailler selon notre propre éthique professionnelle? À vouloir même – parfois – s'arrêter de travailler?

# Subvertir le travail

## par les zones grises de l'emploi

Combien à observer, dans le même temps, les violences quotidiennes produites par le **détricotage du droit du travail et des protections sociales**? Combien à découvrir les chaussetrappes de l'autoentrepreneuriat, la détresse de l'isolement? Les coopaname-nés sont des prestataires de services, des paysagistes, des artisan-es, des scientifiques, des bergères. Derrière la diversité de leurs métiers, ils et elles se sont rassemblés dans Coopaname, une **coopérative ouvrière et ouvrière de production**, et partagent également ce besoin de « changer le rapport au travail ». Coopaname est l'outil – toujours imparfait, toujours en construction – de leur émancipation.

# Un objet pour exposer l'objet de Coopaname !

Cet objet est sans fil, pliable, sectionnable, déstructuré. Sur le format de la carte ou du topoguide, on l'embarque en vadrouille ou pour un long voyage, pour des bifurcations ou de simples interrogations. C'est un **manifeste prêt à s'égarer** dans les mains d'inconnu-es, un livre de souvenirs pour les ami-es. On y trouve, péle-mêle, des témoignages et des idées, des intentions pour l'avenir et des traces du passé. On y parle de mutuelle de travail, d'école de la coopération, d'entrepreneuriat, de démocratie.

# Coopaname mode d'emploi

## Créer une entreprise

Être « à son compte », « freelance » ou encore lancer une société, implique de créer une entité juridique en s'immatriculant.

À Coopaname et dans l'ensemble des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les entrepreneur-es ont décidé de mutualiser les questions administratives, fiscales et juridiques mais aussi les risques liés à l'entrepreneuriat, en partageant une seule et même structure juridique.

- À Coopaname, les entrepreneur-es peuvent ainsi s'appuyer sur :
- un statut d'entrepreneur-salarié, une protection sociale ainsi que des contrats collectifs mutualisés (ex. mutuelle, responsabilité civile professionnelle ou encore prévoyance) ;
  - un accompagnement de toute une équipe pour les questions administratives, juridiques et fiscales ;
  - des ateliers pour apprendre et prendre confiance dans la posture entrepreneuriale ;
  - des centaines d'entrepreneur-es pour échanger, s'épauler et pourquoi pas coopérer économiquement ;
  - des mécanismes de solidarité interne (fonds de secours, fonds d'investissement, entraide...);
  - le tout, au sein d'un outil de travail partagé et géré démocratiquement par ses membres, la coopérative !

## « La liberté du freelance et la sécurité du statut d'entrepreneur-salarié. »

« Faire partie d'une coopérative me permet de bénéficier du meilleur des deux mondes : la liberté du freelance et la sécurité du statut d'entrepreneur-salarié. Cela me donne tous les avantages du salariat avec un revenu fixe, un contrat de travail durable, une couverture sociale et une retraite sans avoir de patron sur le dos. »

– Fabien



# Cheminer vers la protection sociale

Pour démarrer ensemble, à Coopaname on s'appuie sur le « CAPE », contrat d'appui au projet d'entreprise. Grâce à lui, vous conservez votre statut et les éventuelles indemnités qui vont avec (demandeur-se d'emploi, étudiant-e, retraité-e, salarié-e à temps partiel).

- Le CAPE vous permet de :
- réaliser des prestations et facturer avec le numéro SIREN de la coopérative ;
  - répondre à des appels d'offres ;
  - garder vos droits et acquis sociaux (les allocations chômage et le CAPE sont cumulables) ;
  - participer à tous les temps forts de la coopérative.
- Dès que votre activité à la trésorerie suffisante, vous pouvez signer un contrat de travail avec Coopaname et/ou Coopératifs (filiale SAP) ! Vous devenez alors entrepreneur-salarié-e et vous bénéficiez ainsi de la protection sociale et des mêmes droits que tout-e salarié-e.
- La coopérative est un lieu privilégié pour l'apprentissage du « métier » d'entrepreneur-e, ainsi nous ne pratiquons pas de sélection à l'entrée. Pour rentrer à Coopaname, on s'assure simplement que votre activité est assurable et que vos principes ne soient pas contraires aux nôtres.

# École de la coopération

« Personne n'éduque personne, on s'éduque ensemble. »

– Paulo Freire



## Pour les travailleurs-es autonomes

Ce que l'on désigne par « école de la coopération » n'est pas un lieu, ni même une « structure ». Il s'agit plutôt d'une intention : celle d'accueillir et de développer une diversité de pratiques d'entraide et d'éducation mutuelle qui permet à la coopérative d'être un espace

- d'éducation professionnelle, économique, social et politique pour ses membres. Cette intention éducative est construite au creuset de l'éducation populaire et de l'éducation mutuelle. Elle actualise des formes de compagnonnages professionnels, revendique l'apprentissage par le faire, et les savoirs de l'expérience. Elle prend la forme :
- de mécanismes de tutorat et de compagnonnage entre entrepreneur-es ;
  - de cycles d'intégration en promotion d'entrepreneur-es ;
  - de séances de co-développement entre coopérateur-ices ;
  - de cycles d'autobiographie coopérative ;
  - d'espaces d'expérimentation de la coopération pour les jeunes (coopératives éphémères : CJM, Coop en 8, Coop'à-prendre) ;
  - d'universités populaires et de temps d'éducation politique ritualisés.

« Coopaname permet de se sentir légitime à prendre part dans cette aventure collective ! »

« À mon arrivée à Coopaname en 2017, mon idée était surtout de ne pas rester seule dans mon coin pour développer mon activité de vidéaste. Avec le temps, les rencontres et les échanges, je me suis impliquée de plus en plus en co-animant régulièrement des ateliers, en devenant associée, en participant à des groupes de travail et en entrant finalement au conseil d'administration en 2022. En multipliant les occasions de rencontres, d'appropriation des enjeux en lien avec la coopérative et les lieux de réflexion et de gouvernance, Coopaname permet à chacun-e de se sentir légitime à prendre part dans cette aventure collective ! »

– Valérie



## Penser l'accueil et l'hospitalité

Depuis sa création, la coopérative accueille tout « porteur-se de projet », salarié-e en reconversion, freelance ou sous-traitant-e qui souhaite développer une activité entrepreneuriale et être à son compte. Aucune sélection sur le chiffre d'affaires, le niveau de diplôme ou de compétences n'est réalisée pour entrer dans le collectif. L'école de la coopération désigne aussi cette intention d'ouverture, d'hospitalité, seule à même de porter un projet de transformation sociale.

## Au-delà de la Scop d'accompagnement

Loin de la conception d'une CAE comme simple pourvoyeuse d'un « service d'accompagnement », ces apprentissages mutuels peuvent s'organiser à tous les niveaux : entre entrepreneur-es, avec le soutien d'une équipe et de chargé-es d'accompagnement, via la formation professionnelle ou des formations internes ; via des pratiques de don, de don-contre-don, de réciprocité, d'échanges, de rémunération mutuelle. Faire de l'entraide et de l'éducation mutuelle le registre de relation dans l'école de la coopération n'est pas anodin : il s'agit d'évacuer les distinctions entre sachant et non-sachant, entre maîtres et ignorants, et de construire un autre rapport au savoir dans le collectif qui est constitutif d'un autre rapport au pouvoir (et à la propriété) dans l'entreprise.

« La CAE est la première coopérative qui peut être désignée comme coopérative de formation coopérative au double sens de l'expression : formation à la coopération, formation par la coopération [...] »

(J.-F. Draperi, postface de *Aux entrepreneurs associés*, Élisabeth Bost, édition Repas, 2016.)

# Coopaname en chiffres

- 500 c'est le nombre d'entrepreneur-es-coopérateur-ices qui s'inscrivent dans ce cadre entrepreneurial collectif et solidaire.
- 17 c'est le nombre de secteurs d'activités représentés dans notre coopérative. De la création d'espaces verts, en passant par le conseil, la formation professionnelle, l'informatique ou la création-fabrication d'objets.
- 2000 c'est le nombre de personnes qui ont bénéficié de l'accompagnement coopanameien depuis la création de la coopérative.

## en savoir plus



### coopaname FAIRE SOCIÉTÉ

3-7 rue Albert Marquet – 75020 Paris

01 43 71 82 69

coop@coopaname.coop

www.coopaname.coop

# Démocratie : l'aventure collective

## Faire entrer la démocratie dans l'entreprise

Depuis son origine, Coopaname est une Scop : une société coopérative ouvrière (et ouvrière) de production. En un mot : c'est une entreprise qui n'est détenue par aucun actionnaire, mais par les travailleur-ses eux-mêmes, qui en sont associé-es. L'entreprise a, avant tout, pour objectif de répondre aux besoins de ses membres et n'a pas pour finalité de faire du profit. En plus d'être la propriété de tous-tes et de servir les besoins de tous-tes, le pouvoir y est partagé par tous-tes : notre projet s'invente et se met en œuvre démocratiquement, dans une entreprise qui se conçoit comme un commun.

## La démocratie comme chemin et comme horizon

La démocratie coopaname est un ouvrage toujours remis sur le métier. Elle n'est pas un état, mais toujours un horizon et un chemin. Elle désigne autant les espaces institutionnels et les modalités de prise de décisions qu'une intention de recherche et d'élaboration des savoirs, ou des pratiques d'éducation et d'information mutuelles. Elle tente d'être une démocratie dans le travail et sur le travail. Plutôt que des contre-pouvoirs qui se font face, elle met en œuvre un jeu de posture où la coopération est nécessaire, et la représentativité essentielle.

# Mutuelle de travail

## Notre utopie concrète

La mutuelle de travail est une utopie concrète fabriquée par les coopaname-nnes. Elle prend la forme d'une société de personnes (la coopérative) dans laquelle les membres, en entremêlant des mécanismes d'apprentissage mutuel, de salariat mutuel, de formation mutuelle, de secours mutuel (etc.), protègent collectivement leurs parcours professionnels et leur capacité à pouvoir vivre décemment d'activités qu'ils et elles ont choisies. Elle est un au-delà du modèle originel de la CAE, puisqu'elle ajoute à la mutualisation de moyens une mutualisation de risques. Elle conjugue ainsi les approches historiques de la mutualité et de la coopération.

Exemples d'incarnations actuelles :

- fonds de secours (CASQUES) ;
- fonds de garantie des créances ;
- compagnonnage rapproché ;
- bourse aux apprentissages mutuels ;
- co-développement ;
- Coopadarannes ;
- fonds d'investissement ;
- et de multiples pratiques d'entraide, de soutien mutuel, d'accompagnement mutuel...

## Coopadarannes

Née d'une initiative de plusieurs coopaname-nnes, Coopadarannes est un collectif composé de daronnes solo, futures daronnes, amies de daronnes, daronnes en couple avec une surcharge mentale, co-daronnes, et toutes les mères-veulleuses qui s'épuisent, culpabilisent, craquent, s'écablent, doutent, s'épanouissent, s'autorisent... Le premier objectif est de se soutenir mutuellement, par le partage de ressources et des temps de co-développement pour s'entraider sur des situations concrètes ou lors des périodes spécifiques comme les grossesses, naissances, post-partum et reprises. Le second objectif est de porter une parole politique sur cette complexe équation entre maternité et entrepreneuriat coopératif, notamment en interpellant nos coopératives sur les besoins spécifiques des entrepreneuses mamans.

## Partager le pouvoir pour être autonome

La forme coopérative de notre entreprise est aussi ce qui permet à chacun-e d'être réellement autonome, parce que chacun-e a un réel pouvoir sur son outil de travail. La Scop n'est pas un prestataire ou un fournisseur, et ses membres ne sont pas des clients bénéficiant d'un service. Les coopaname-nnes sont associé-es, coopérateur-ices.

## Concrètement...

- \* La direction générale et la présidence de l'entreprise sont des mandats collégiaux et limités dans le temps.
- \* La présidence est féminine.
- \* Les femmes et les entrepreneur-es associé-es en activité sont majoritaires au sein du conseil d'administration.
- \* La co-direction générale est élue par l'assemblée générale.
- \* En assemblée générale : 1 personne = 1 voix, quelle que soit l'ancienneté ou la part du capital social détenue par un-e associé-e.
- \* La pratique du tirage au sort est instaurée dans certaines instances, notamment dans des instances qui gèrent des enveloppes financières.
- \* Des universités et des assemblées générales ouvertes pour concevoir notre projet ensemble.
- \* Des temps d'éducation mutuelle (80 minutes de la coopération) sur des sujets touchant à la coopération (logiciel libre, histoire des CAE et des coopératives, histoire de l'éducation populaire...).
- \* Une démocratie sur le travail : la coordination générale du fonctionnement de la coopérative est assurée par une instance qui regroupe des représentant-es des différents pôles (informatique, comptabilité, affaires sociales, etc.). Dans l'équipe accompagnement, ce-cette représentant-e est tiré-e au sort annuellement.

## « Acteur de la démocratie coopaname-nne et plus seulement spectateur. »

« Le tirage au sort a permis de provoquer mon engagement dans une instance. Il a agi comme un déclic pour passer de l'intention, qui était toujours là, à l'implication dans quelque chose où je savais qu'on avait besoin d'aide. Aujourd'hui, je suis acteur de la démocratie coopaname-nne et plus seulement un spectateur donnant son avis de temps à autre. Et, cerise sur le gâteau, en plus d'être utile, la participation au fonds d'investissement m'aide pour la gestion de ma propre activité. »

— Étienne

## Cheminer collectivement avec la recherche-action

Pour les coopérateur-ices, la recherche-action est une méthode qui consiste à affirmer que, dans une organisation démocratique, nous élaborons nos propres savoirs, à partir de nos expériences ! Parce que si l'on est dépossédé d'une capacité à produire des savoirs, on est dépossédé d'une capacité à connaître, à juger, à décider, et à orienter l'œuvre commune.

Recette de cuisine pour une belle recherche-action coopérative :

- une bonne pincée de pratiques concrètes ;
- 3 cuillerées d'idées, d'utopie et de ce projet politique que vous aurez - enfin ! - sorti du frigo ;
- touillez bien fort, pour orchestrer une jolie dialectique !
- laissez reposer. Ajustez. Et recommencez.

Le secret de la recette ? Par aller-retour entre pratiques concrètes et utopie du projet politique, celui qui recherche est celui qui fait, et celui qui fait est celui qui recherche. L'utopie s'alimente des pratiques, et les pratiques de l'utopie.

## On imagine la suite ?

- Représentation des filiales (Coopératifs !) et des territoires dans les instances de démocratie ? Ou comment penser le fédéralisme et la décentralisation dans le fonctionnement démocratique ?
- Inventer de nouvelles formes de désignation pour les mandats de co-direction générale : élection sans candidats, jugements majoritaires ?
- Élire ou tirer au sort tous les représentants des pôles de l'équipe structure ?

## Le fonds d'investissement

Il a vu le jour pour financer des investissements (acquisition d'immobilisations) et des créances à faible risque et court horizon. C'est une véritable banque interne (avec des prêts à 0 %) dont se sont dotés les coopaname-nnes. Le fonds a déjà permis de financer des équipements vidéo, un site web, des pièces détachées pour la fabrication de vélos cargos, ou encore une caution immobilière pour un local.

## Le fonds de secours

Le CASQUES (Comité d'action sociale quand un écueil survient) permet d'apporter un soutien ponctuel à des coopérateur-ices faisant face à une situation sociale difficile qui met en difficulté leur activité et les place en risque de précarité. Le soutien peut se matérialiser sous deux formes : une prise en charge partielle du salaire et/ou une aide financière pour mettre en place un suivi social global.

## Projections utopiques

- Quels futurs communs pour la mutuelle de travail ?
- Un système de garde d'enfants ?
- Une université coopérative ?
- Une monnaie locale ?
- Un immeuble, un écosystème coopératif, une auberge café-librairie-boulangerie ouverte sur le quartier et la communauté ?
- Une ferme, une AMAP partagée ?

## « Clairement un projet de transformation sociale. »

« Pour moi, Coopadaranne, c'est clairement un projet d'empowerment et de transformation sociale fort au sein de nos CAE. Parce qu'en se racontant nos expériences individuelles, on a dévoilé un vécu collectif, qu'on refuse désormais de banaliser. Voilà quelques bribes de nos réalités de daronnes entrepreneuses : revenir d'arrêt maternité et devoir rentrer dans le même moule qu'avant mais avec des journées contraintes par les horaires de crèche et des nuits hachées ; être celle qui lâche son travail pour aller chercher l'enfant malade soignant parce que son activité professionnelle n'est pas celle qui rapporte le plus d'argent au foyer ; des journées de travail ponctuées de lessives, ménage, préparations de repas, rendez-vous médicaux à anticiper ; galérer à trouver un lieu pour tirer son lait au bureau ou en déplacement professionnel ; être mise sur la touche parce qu'on doit refuser des missions les mercredis ou des réunions après 18 h ; ne plus trop savoir ce qui est le plus épuisant entre le travail ou les vacances... avec enfants ! Alors ne plus banaliser l'épuisement de tout devoir gérer de front, ne plus invisibiliser ces activités qui ne décollent pas, voire s'arrêtent après l'arrivée d'un enfant, ne plus rester isolées avec nos colères face aux inégalités structurelles et au sexisme ordinaire, et plaider pour que la maternité ne soit plus un angle mort dans l'accompagnement des entrepreneuses, oui, c'est un projet féministe ! »

— Antinea

## « Pour que le travail cesse de bouffer la vie ! »

« L'idéal du travail coopaname-nne est comme une activité choisie, issue de la passion ou de la conviction, que l'on marchandiserait. Il aurait une place ordinaire au milieu de mille autres activités que l'on ne marchandiserait pas et qui seraient des temps pour aimer, pour s'engager, pour créer, pour glander, pour rire, pour apprendre, pour délibérer, pour entretenir son logement ou sa santé, pour faire pousser ses tomates, ou ses enfants, pour s'occuper de ses vieux. La mutuelle de travail serait l'outil de cette dilution. Pour que le travail cesse de bouffer la vie, et que la vie engloutisse le travail. »

— Stéphane